



Jeudi 25 avril 2013

L'ÉMOTION EST GRANDE DANS L'USINE

Cédric s'est donné la mort dans la nuit de dimanche à lundi, dans le secteur où il travaillait. Ce camarade âgé de 35 ans travaillait comme mécanicien de nuit depuis des années. Dans son secteur, il était apprécié de tous.

Dès lundi, la hiérarchie nous réunissait dans presque tous les secteurs pour nous annoncer la nouvelle, mais en laissant entendre que ce geste n'aurait rien à voir avec son travail.

Dans la soirée de ce même lundi, ses camarades d'atelier découvraient, dans leur salle de repos, deux lettres qu'il avait écrites. L'une à l'attention de sa femme et de ses filles, l'autre destinée à la direction de Renault dans laquelle il exprimait son écœurement face aux pressions et aux chantages multiples qui existent de la part de l'entreprise pour ne pas faire grève.

Ce camarade s'était impliqué dans le mouvement qui a touché Renault, et plus particulièrement l'usine, de fin décembre à la mi-mars sur l'accord de « compétitivité ».

Dans son secteur comme ailleurs dans l'usine, à plusieurs reprises le droit de grève avait été remis en cause sous forme de pressions et de menaces de redescente de nuit en équipe si les salariés continuaient de faire grève.

Tout le monde à Cléon et chez Renault le sait, une redescente de nuit en équipe ou en normale représente une perte importante et immédiate du salaire.

Dans toutes les instances, que ce soit en DP, en CE, en CHSCT, les élus CGT alertent régulièrement la direction de l'usine sur les pressions voire les chantages exercés par l'encadrement de certains secteurs pour dissuader les salariés de faire valoir leurs droits.

Les langues se délient et nombreux sont ceux qui veulent que les pressions, le chantage exercé soient dévoilés au grand jour pour qu'il cesse.

Nous sommes tous affectés et touchés par la perte subite de Cédric. Nous pensons tous à sa famille et à la peine de sa femme et de ses deux filles.

Des enquêtes de la part de la police et de l'inspection du travail sont en cours.

Dès lundi, les élus CGT au CHSCT vont demander eux aussi une enquête.

Ceci afin de rechercher si des causes liées au travail ont pu amener Cédric à commettre ce geste dramatique.

A la demande de nombreux salariés, nous vous proposons un arrêt de travail, pour nous rassembler à la mémoire de Cédric, le vendredi 26 avril sous le restaurant:

- à 10 H pour l'équipe du matin et de la normale
- à 14 H pour l'équipe de l'après-midi.
- à 22 H dans la nuit de **jeudi à vendredi** pour l'équipe de nuit